



**MONTROY** N°20

# *Actualités*

BULLETIN MUNICIPAL / JANVIER 2025



2025

# Sommaire

EDITO	P.3
VIE COMMUNALE	P.4
VIE ASSOCIATIVE	P.10
ADMINISTRATIF	P.12
AGENDA 2025	P.14

Contact / 05 46 55 02 98 / [mairie@montroy.fr](mailto:mairie@montroy.fr) / [www.montroy.fr](http://www.montroy.fr)



Télécharger l'application smartphone  
pour rester informé

Chers Montroyennes, chers Montroyens,

Notre commune s'embellit doucement et toutes et tous vous profitez des nouveaux équipements : le city parc et l'aire de jeux pour enfants, l'espace Georges Orgeron. Vous êtes venus très nombreux à l'inauguration de ce nouveau lieu de détente et de rencontre.

Les enfants de l'école maternelle ne sont pas oubliés, et 2 nouveaux arbres ombragent la cour pour que les petits profitent de zones d'ombre pendant les mois d'été.

Comme vous le savez, je suis avec attention le dossier des pesticides, et les pouvoirs publics réagissent à la suite de l'enquête initiée par l'association « Avenir Santé Environnement » portant sur les prélèvements et analyses capillaires et urinaires de 72 enfants de la Plaine d'Aunis mettant en évidence la présence de résidus de pesticides autorisés et non-autorisés.

Lors de la réunion du 4 novembre, Monsieur le préfet a saisi la Commission Nationale du Débat Public afin de poursuivre les travaux engagés.

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité publique qui veille au respect du droit à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

La CNDP a nommé deux garants. Ils sont chargés de proposer une méthodologie de dialogue et de concertation.

Sur le plan de l'aménagement de notre commune, j'ai signé une convention d'enfouissement des réseaux pour la rue des Ormeaux afin d'améliorer l'esthétique de notre commune mais surtout pour sécuriser le fonctionnement des réseaux.

Les travaux d'aménagement de la Grande Rue sont toujours en cours d'étude, mais les contraintes budgétaires du Département, principal contributeur financier de ce projet, ne lui permettent pas d'envisager ces travaux avant 2026.

J'ai eu le plaisir d'accueillir Jean-François FOUNTAINE, Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération pour une visite de notre village. Tous les sujets concernant notre commune et la CDA ont été évoqués tels que l'utilisation des pesticides, les financements de nos projets, la rétrocession des lotissements, la mobilité par transports collectifs ou les voies cyclables... Je pense qu'il est important pour Montroy de montrer au Président la vie d'une commune rurale de la CDA, ses préoccupations et aussi ses réussites.

Pour finir, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

J'espère que le bien-vivre et le dynamisme de notre commune vous apporteront des moments de plaisir, de joie et de rencontres.

Viviane Cottreau-Gonzalez  
Maire de Montroy



**Chaussées endommagées :**

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations telles que des nids de poule. Une émulsion de bitume et de gravillons est répandue. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée et redonne de l'étanchéité.

Les réparations ne sont effectuées que sur des petites surfaces. Le rejet de gravillons en excédent est alors inévitable. La commune fait ce choix en attendant des travaux plus importants et plus coûteux.

**Cour de l'école :**

Après des années d'utilisation et le passage de nombreux petit(e)s Montroyen(ne)s, le sol du jeu de la cour a été refait entièrement pendant les vacances scolaires afin de laisser les enfants profiter de la cour de récréation.

Deux arbres supplémentaires ont été plantés par les services techniques dans la cour afin de créer davantage d'ombre. Les essences choisies sont des mûriers platanes stériles.

**Aménagements D110 :**

Après l'expérimentation d'aménagements provisoires sur la D110, le Département a validé de manière pérenne l'installation des chicanes, ce qui rend cette portion de route plus sécurisée pour toutes et tous. D'autres aménagements sont en réflexion.

Côté « Jeune Fief » sur la départementale partagée avec Bourgneuf, les coussins berlinois devenus vétustes et dangereux ont été retirés en octobre. Des chicanes provisoires ont également été installées mais celles-ci ont dû être retirées suite à une pétition des habitants de la Rue Margaux à Bourgneuf.

**Terrain de Tennis :**

Préparez vos raquettes et vos plus beaux revers ! Dans la continuité du City Stade et de l'espace de jeux enfants, le terrain de tennis sera rénové courant 2025. Le cœur de Montroy sera doté d'équipements sportifs et de jeux complètement renouvelés.

A vous de jouer !

## Espace Georges Orgeron : Un nouveau lieu de rencontre sur Montroy

Le 7 septembre dernier, nous avons inauguré l'espace Georges Orgeron sous un ciel clément. C'est un espace dédié à toute la famille :

- Un verger planté par notre équipe technique où, si pour certains fruits, il faudra attendre encore quelques années, certains ont déjà commencé à pouvoir être récoltés. N'hésitez pas à y aller...
- Un boulodrome pour des parties de pétanque acharnées
- Des ruches pédagogiques pour voir les abeilles évoluer dans leur habitat naturel
- Un parking qui a également vu le jour

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce nouveau terrain de jeux : Monsieur Orgeron, les employés communaux, le Conseil des Sages, la CDA et le Département.



## Aménagement Grande Rue

Vous le savez le projet de l'aménagement de la Grande Rue est un dossier qui tient à cœur à tout le Conseil Municipal et fait partie de notre programme de campagne.

Un dossier d'une telle ampleur prend énormément de temps entre les études, les aménagements préalables, les demandes de subventions.... Nous étions optimistes pour que ce projet aboutisse avant la fin de notre mandat et nous avançons à grands pas.

Malheureusement, les subventions du Département auxquelles nous pouvions prétendre sont énormément revues à la baisse ce qui nous oblige à retravailler tout le projet qui ne commencera pas avant début 2026. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce projet.

## COURS D'AUTO-DÉFENSE FÉMINISTE

Les 19 et 26 octobre derniers, nous avons pu bénéficier de deux sessions de sensibilisation à l'auto-défense féministe mises en place par le planning familial.

Ces cours, comme le nom l'indique, ouverts uniquement aux femmes, ont permis à toutes les inscrites de trouver des réponses à leurs questions mais aussi de trouver des moyens de se défendre. Bien que nous ayons appris des gestes de défense physique, nous avons aussi abordé les violences morales, les différents harcèlements mais également les différentes aides qu'il est possible de solliciter.

A la suite de ces deux samedis, il a été évoqué la possibilité de mettre en place un café riposte. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous êtes intéressées.



## REPAS DES AÎNÉS

La mairie a organisé le 6 octobre le traditionnel « Repas des aînés ». Pour rappel, toutes les personnes de plus de 65 ans sont invitées pour partager un repas suivi d'un moment pour danser. Nous avons été très contents de voir des nouveaux « aînés » se joindre à nous cette année.

L'animation a été assurée avec succès par Manue et Gio et le repas par le traiteur JEGO. Entre paso doble, twist, musique des années 80... tout le monde y a trouvé son compte et l'ambiance était à la bonne humeur et aux déhanchements.

N'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le beau temps était de la partie en cette journée du 11 novembre. Tous ceux qui se sont réunis pour honorer la mémoire des anciens combattants, ont défilé de la Mairie jusqu'au monument aux morts.

Après le discours officiel, la minute de silence, les lectures et chants des enfants, le traditionnel pot de l'amitié est venu clôturer cette cérémonie.



## POLITIQUE DÉCHETS ET ENQUÊTE EN PORTE À PORTE

Entre 2024 et 2026, l'Agglo déploiera un ensemble de solutions permettant de réduire de 60 kg la quantité de déchets produite par habitant et d'atteindre le taux de 60 % de valorisation des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030.

Pour nous aider à « faire le tri dans nos habitudes » en matière de déchets et préparer le passage à la Tarification Incitative (TEOMi), une grande enquête auprès de tous les usagers de l'Agglo se déroule actuellement. Sur Montroy, tous les habitants n'ont pas encore pu être rencontrés. Il est donc impératif pour les personnes concernées de contacter le 0800 730 430 afin de prendre rendez-vous avec un agent de l'entreprise Trait d'Union mandatée par l'agglo. Ses agents porteront une chasuble fluorescente orange, un badge nominatif et disposeront d'une lettre d'accréditation.

Les enquêteurs vérifieront vos coordonnées et les références de vos bacs (pucés) et de votre « Pass déchèteries » (qui sera remplacé à terme par le « Pass déchets »). En fonction de la composition de votre foyer, la dotation en bac bleu/gris et bac jaune pourra être réajustée. Pour permettre à chacun de trier ses déchets alimentaires, un composteur individuel sera fourni aux ménages résidant en maison (avec jardin) et un bioseau aux personnes concernées par les Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés aux déchets alimentaires (installés progressivement). Les usagers concernés par l'apport volontaire seront dotés d'un « Pass déchets » qui servira à ouvrir les bornes de dépôt.

Les enquêteurs remettront également des guides sur les évolutions du service et répondront à vos questions.

**Sans démarche de votre part, vos bacs ne seront plus référencés et ne pourront plus être collectés.**



## VISITE DE JEAN FRANÇOIS FOUNTAINE



Jean François Fontaine, Président de la Communauté d'agglomération et Maire de La Rochelle s'est rendu sur notre commune le 26 novembre dernier pour la seconde fois depuis le début de ce mandat.

Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment le projet d'aménagement de la Grande rue, les taux de pesticides élevés sur la Plaine d'Aunis, l'évolution de la politique déchets, la rétrocession des lotissements et la politique mobilité tant sur les horaires de bus de la ligne 17 que sur le déploiement des pistes cyclables.

## UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'agglo, via le service Yélo, met à disposition des Montroyen-nes un vélo à assistance électrique afin de le tester gratuitement pendant une journée.

C'est une parfaite occasion de découvrir les avantages de ce mode de déplacement qui peut être une alternative aux véhicules thermiques.

Cette initiative peut se compléter avec la location longue durée, également proposée par Yélo, à 35€/mois (maximum 3 mois de location + 3 mois renouvelables si vélo disponible)

Pour l'essai à la journée, les démarches se font en mairie où il suffira de présenter un justificatif de domicile, une copie de votre pièce d'identité et une attestation de responsabilité civile.

<https://yelo.agglo-larochelle.fr/>

Vélo à assistance électrique



Empruntez-moi gratuitement dans votre mairie

## API, LES SUPERS SUPÉRETTES



Le 14 avril 2023, Montroy voyait l'ouverture de sa supérette en libre-service, concept novateur permettant de ramener du commerce de proximité dans les communes rurales.

Ce concept prévoyait une ouverture 24h/24 mais suite à des vols, API a décidé de réduire ses horaires.

API a développé un partenariat avec Pick Up, le point relais de la Poste. Des casiers vont être installés à côté de notre supérette.

Nul doute que les Montroyen-nes seront ravi(e)s de ce nouveau service sur la commune.

## LE CONSEIL DES SAGES

En novembre, nous avons visité l'association "L'outil en Main" à La Rochelle qui initie des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et qui recherchent des bénévoles :

<https://www.loutilenmain.fr/profile-detail/185684-loutil-en-main-du-pays-rochelais>

En début d'année 2025, nous proposons la mise en place de Caf'Thré d'Union, afin de se rencontrer et d'échanger autour d'un café ou un thé.

Le 17 janvier 2025 de 10h à 12h les seniors pourront profiter d'une mise à niveau du code de la route avec la sécurité routière du Département au pôle associatif.

Renseignements, inscriptions :

[conseil.sages.montrouy.17220@gmail.com](mailto:conseil.sages.montrouy.17220@gmail.com) ou groupe Conseil des sages de Montroy sur Facebook ou informations en Mairie.

## CAMÉRA DE SURVEILLANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'équipement des particuliers en matériel de vidéo surveillance a fortement augmenté ces dernières années.

Il convient de rappeler que seules les autorités publiques peuvent filmer la voie publique.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Ils ne peuvent pas filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Les entreprises et les établissements publics ne peuvent seulement filmer que les abords immédiats de leurs bâtiments et installations (la façade extérieure par exemple, mais pas la rue en tant que telle) dans les lieux susceptibles d'être exposés à des actes de terrorisme, en déposant une demande auprès de la préfecture.

Pour approfondir la question :

[https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/videosurveillance\\_voie\\_publique.pdf](https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/videosurveillance_voie_publique.pdf)

Textes de références :

- Le Code de la sécurité intérieure :  
Articles L223-1 et suivants (lutte contre le terrorisme)  
Articles L251-1 et suivant
- Le Code civil : Article 9 (protection de la vie privée)



## CHIEN ERRANT OU DIVAGUANT



Il y a une différence, l'un n'a pas de maître, l'autre a échappé à sa surveillance.

D'un point de vue légal, ni l'errance, ni la divagation d'animaux ne sont permises sur le territoire de la commune, tel que formalisé par un arrêté municipal daté du 28 mars 2023.

Cet arrêté stipule que la fourrière peut être mobilisée sans délai le cas échéant.

En cas d'attaque et/ou de morsure, le Maire prend un arrêté obligeant le propriétaire à effectuer une évaluation comportementale de l'animal auprès d'un vétérinaire agréé qui déterminera la dangerosité de l'animal et les suites à donner.

En l'absence de démarche officielle telle qu'un dépôt de plainte, main courante ou simplement un courrier à la mairie, la municipalité ne peut pas intervenir.

## Le Noël de l'association de Capoeira

Le samedi 21 décembre, l'association «Roda de Capoeira» s'est réunie dans la salle des loisirs pour sa traditionnelle «Ronde de Noël» (Roda de Natal en portugais).

Petits et grands se sont retrouvés dans cette atmosphère de fêtes de fin d'année avec, comme toujours, l'envie de profiter, jouer, danser et chanter aux rythmes du Brésil.

A noter que seuls les cours « Enfants » restent assurés sur la commune, le mercredi de 18h à 19h15. Les cours Adultes et Ado ont déménagé au Gymnase Henry-Péicaud de la Jarrie fraîchement rénové.

@capoeiralarochelle



### Les 3 coups

L'association "les 3 coups à Montroy" remercie le public, toujours plus nombreux qui a répondu présent lors de nos représentations théâtrales et nos nouveaux acteurs qui ont apporté une nouvelle dynamique à notre troupe.

Nous ne sommes que des amateurs qui aiment rire et faire rire. Nous avons répété tous les lundis pour être à la hauteur de vos attentes et réfléchi collectivement à concocter un décor original, surprenant et inédit.

Ce fut un véritable succès dans une ambiance festive et amicale. On se retrouve en 2025 (22 et 23 ainsi que le 28, 29 et 30 novembre 2025) pour perdurer ces moments délirants.



### Cape 17

Plus de 80 personnes ont accueilli avec enthousiasme le groupe B-Side qui a animé l'apéro-concert organisé par CAPE 17.

La soirée s'est déroulée sur la piste de danse, en chantant, et en reprenant des forces en dégustant les planches apéritives réalisées par Extra Terroir et les bénévoles de l'association.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !



### Sports et loisirs

Notre pique nique annuel, le 1er dimanche de septembre, nous a réunis à l'aire de loisirs de La Lande à Saujon.

La sortie mensuelle de septembre a conduit nos pas du pont transbordeur jusqu'à Soubise en empruntant le passeur et la nacelle.

La sortie d'octobre nous a emmenés sur le chemin des aqueducs de Saintes au départ du Douhet.

## Les P'tits canaillous

Tout au long de l'année, les assistantes maternelles ont organisé plusieurs manifestations (arbre de Noël, tombola, bourse de puériculture, diverses ventes...) afin de pouvoir financer toutes les activités hebdomadaires proposées par l'association les p'tits canaillous (langue des signes, motricité, anglais, cirque, musique, découverte des sens...).

Les enfants et leurs nounous ont également eu le plaisir de partager 3 spectacles avec les classes de petits/moyens de l'école de Montroy.

Si vous cherchez une assistante maternelle n'hésitez à nous contacter au : 06 59 28 25 92.

## L'association des parents d'élèves

L'APE organise des événements conviviaux pour les familles de Clavette et Montroy dans le but de récolter des fonds pour aider les écoles dans leurs projets.

Nous avons commencé l'année avec une projection comme au cinéma à Montroy en septembre.  
Au programme : Film d'animation "Vaillante", Pop Corn & bonbons.

Nous avons également organisé pour la 1ère fois une bourse aux jouets sur étiquette à Clavette en novembre.

Le public était au rendez-vous lors de ces deux manifestations ! Un grand MERCI à tous ! Nous vous donnons rendez-vous le 7 février prochain pour une boum déguisée !

Nous avons toujours besoin de bénévoles lors des événements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [apeclavettemontroy@gmail.com](mailto:apeclavettemontroy@gmail.com)

## Association "Lire et faire lire"

Depuis le 5 novembre dernier, l'association "Lire et faire lire" intervient sur le temps périscolaire du midi pour proposer bénévolement aux enfants un temps de lecture d'environ 30 minutes avant le déjeuner, le mardi et le jeudi. Ce temps s'adresse aux enfants de grande section et de CP, par groupe de 5.

En leur montrant toutes les richesses qu'apporte la lecture, les bénévoles de "Lire et faire lire" développent l'imagination des enfants et leur font découvrir la littérature.



## Comité des fêtes

C'est sur notre 10ème anniversaire que 2024 s'achève. Vous avez répondu présent au vide grenier du 22 septembre dernier ainsi qu'au marché de Noël du 7 décembre malgré les caprices de la météo.

Pour cette nouvelle année, nous vous donnons rendez-vous pour notre 1ère manifestation le samedi 22 mars sur le thème de la Saint Patrick animée par un orchestre.

Merci à la Mairie pour son soutien, le Département et la CdA, sans oublier nos sponsors sans qui nous aurions des difficultés à organiser toutes ces manifestations. L'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne année.



## Bientôt 16 ans ?

**Il est temps de se faire recenser !**

**Où ?**

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

**Comment ?**

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

**Pourquoi ?**



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

**Le 20 mars :** Zélya, Tsaheyly DA SILVA

**Le 12 avril :** Théo FOUCRIER

**Le 30 mai :** Alya DUCOURNEAU

**Le 07 octobre :** Lenny, Tom MAÏANO SAGOT



## PACS

**Le 15 avril :** Géraldine PLISSON et Christian PEREZ

**Le 31 octobre :** Laurie PETRUCCI et Mathieu FORBAULT

## MARIAGES

**Le 07 juin :** Thomas DA SILVA et Sabrina PIERRET

**Le 15 juin :** Cloé COSSELU et Thibaud RAVET



## L'AGENDA

VIE COMMUNALE

**18 janvier**

Vœux du Maire à 11h

**1er février**

Concours de belote  
par Sports et loisirs

**7 février**

Boum organisée  
par l'APE

**8 et 9 février**

Concours de tarot  
organisé par CAPE 17

VIE ASSOCIATIVE

**15 et 16 mars**

Bourse à l'étiquette  
par les p'tits canaillous

**22 mars**

Saint Patrick organisé  
par le comité des fêtes

**29 mars**

L'enfance de l'art organisé  
par CAPE 17

**5 avril**

Concours de belote  
par Sports et loisirs

ADMINISTRATIF

**17 mai**

Balade gourmande

**20 juin**

Fête de l'école

## FOOD TRUCK

Le food truck « Aux p'tits oignons » est présent un mercredi tous les 15 jours (semaine paire) à partir de 18h30 sur la Place Léon Robin. N'hésitez pas à réserver au 07 81 43 09 58. @Auxp'titsoignons



AGENDA

## CONTACTS UTILES

France services La Jarrie : permanences du mardi au samedi – Renseignements au 05 46 31 82 77 (Permanences des finances publiques le jeudi matin sur rendez-vous)

Service déchets de la CdA de La Rochelle : 0 800 535 844 – [dechets@agglo-larochelle.fr](mailto:dechets@agglo-larochelle.fr). Sur la commune les bacs bleus sont collectés le lundi matin et les bacs jaunes le jeudi matin.

Enlèvement des encombrants : 0 805 295 315

ALPMS (Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale), service de médiation sociale de jour et de nuit disponible pour vous aider en cas de conflit de voisinage, dégradation, tapage, nuisance : 06 70 80 88 93 (ou 91)

Assistante sociale de secteur : Mme Vinet - 05 17 83 44 60

Taxi : 07 66 69 61 01



Le CCAS de Montroy tient à remercier chaleureusement les montroyen(ne)s qui ont participé en grand nombre à notre première édition des boîtes de Noël solidaires !

Nous avons collecté environ 80 boîtes qui ont été acheminées vers des associations de solidarité de La Rochelle afin de les distribuer.

Comme chaque année, la CdA offre 6 places aux jeunes de notre commune entre 12 et 25 ans pour le match La Rochelle / Montpellier le week-end du 17 mai 2025 (horaire à venir).

Inscription auprès de la mairie.





Journal édité par la mairie de Montroy  
Comité de rédaction : Viviane Cottreau-Gonzalez, Eric POUJADE, Karine PIGNOUX, Aurélie NICOLET, Julien RIVET, Isabelle GRENE  
Crédits photos : Conseillers municipaux de Montroy  
Impression : IRIS